

# "Adaptation des entreprises aux changements climatiques"

Mis à jour le 19 décembre 2016

## [Sauvegardé](#)

L'ouragan Katrina de 2005 a mobilisé 25% des réserves financières des réassureurs. Calcul simple, il suffit de quatre catastrophes naturelles de la même ampleur pour avoir raison de notre système d'assurance ! La question de l'anticipation et de l'adaptation au changement climatique est donc clairement un sujet à l'ordre du jour pour les assureurs et plus largement pour toutes les entreprises et ce, même en Nord-Pas de Calais... d'autant que des opportunités peuvent également en découler ! (...)

## Entreprises, soyez robustes face aux changements climatiques !

C'est ce message que les intervenants de la **conférence organisée par le Pôle Climat lors de l'édition 2013 de JADDE** et dédiée à l'**adaptation des entreprises au changement climatique**, ont souhaité nous faire passer.

En ouverture, **Isabelle Derville**, Directrice adjointe de la [DREAL Nord-Pas de Calais](#), nous a rappelé que le **changement climatique c'est "concret en Nord-Pas de Calais avec une augmentation moyenne de +1°C" depuis la fin du XIXème siècle et avec de multiples conséquences** : mouvements de terrains, inondations, tempêtes de neige... qui peuvent mettre à mal une entreprise, son fonctionnement et ses infrastructures, si elles ne les a pas anticipées. D'ailleurs comme nous le rappelle **Xavier Pouria**, consultant chez [EcoRes](#) "*ce n'est pas quand l'entreprise a les pieds dans l'eau qu'il faut commencer à y réfléchir*". **L'adaptation c'est d'abord une question de posture et d'état d'esprit**. Il s'agit donc bien de "*se poser les bonnes questions au bon moment afin d'anticiper ces phénomènes, (...) chercher à avoir un coup d'avance et investir pour être plus fort demain.*"

## Zoom sur le plan d'adaptation de [SNCF Groupe](#)

"30 000 km de voies ferrées & 2 000 km de ligne à grande vitesse, 3 029 gares... qui sont exposées, vieillissent et subissent les intempéries", il est clair pour **Alexandre Kaddouri**, Chef de projets à la Direction Développement Durable, que le **changement climatique est un enjeu stratégique pour la SNCF qui est à la fois en charge de maintenir le réseau d'infrastructure ferroviaire pour le compte de RFF et intégrateur de mobilité**. D'où un plan d'adaptation en plusieurs volets :

- Évaluer la vulnérabilité du réseau et des ouvrages afin de mieux appréhender les coûts d'adaptation et de développer des capacités d'ajustements.
- Anticiper les risques par l'innovation notamment au travers de l'éco-conception des trains et des gares.
- Développer de nouveaux services et nouveaux usages de mobilité : modes doux et modes décarbonés, stimulation de la mobilité « virtuelle » (télécentres, télétravail)... Finalement le plan d'adaptation "*c'est un outil d'aide à la décision pour articuler investissement et organisation à court, moyen et long terme*".

## Climat de confiance entre les assureurs et les PME

D'une manière générale, **Ludovic Haegeman** de [Generali](#) admet "*qu'il y a encore 20 ans, les aléas climatiques n'étaient pas un sujet au cœur des préoccupations du secteur de l'assurance*". **Mais le nombre de catastrophes naturelles recensées n'a cessé d'augmenter dans le courant des années 1990 et 2000.** "*L'année 2005 est venue battre de tristes records avec plus de 150 milliards de dollars de dommages sur les deux ouragans Katrina et Wilma*". **Les assureurs se posent donc clairement la question du climat...** et jouent leur rôle d'aiguillon auprès de leurs clients, notamment les entreprises, en les poussant à mieux prendre compte ce risque. Comment ?

- Leur donner le bon réflexe climat : "*Que faites-vous quand il n'y a pas de neige ?*", "*C'est bien la première question que nous posons aux entreprises gérantes d'une station de ski*".
- Leur faire prendre conscience d'un nouveau principe "**changement climatique et coût de l'assurance**". Par exemple, "*dans le Bassin de la Loire - milieu industriel riche - une entreprise qui n'aurait pas pris en compte le risque inondation n'est pas assurable*".
- Les accompagner dans la mise en place de **solutions innovantes**. "*Pour un de nos clients fabricant de sushi dont la principale contrainte est d'avoir une DLC 1 courte imposant une livraison rapide, les phénomènes de neige ont été anticipés et des solutions de remplacement ont été proposées : pneus neiges, camions plus petits, tournées réorganisées...*".

Ainsi, aujourd'hui, Generali accompagne donc de manière privilégiée les entreprises concernées par l'enjeu climat ; faisant même le choix de s'écarter de certains marchés si ce risque est trop élevé.

## Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)